

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Réunion Commission du 10 JANVIER 2017

Présents : MALLET, GIROUD-GARAMPON, MONTMAYEUR, PICOT

La commission vous souhaite une bonne année 2017, pleine de fair-play et de sportivité

COURRIERS

St Maurice l'Exil suite match du 18 décembre

BONUS-MALUS

Arrêté au PV 322 est sur le site pour toutes les catégories.

CONCERTATION

Suite au match du 4 décembre en 4^{ème} division poule A, la commission recevra le mardi 17 janvier 2017 à 18h15 les clubs de Froges et Grésivaudan ainsi que l'arbitre de ce match.

La réunion avec le club de Pont de Claix est reportée au mardi 17 janvier à 19h15.

RECIDIVE CLUBS

Tableau à jour au pv 319 est sur le site du district.

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

DELEGUES CLUB

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous transmettrons les vignettes **dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucun envoi partiel ne sera effectué. Les vignettes sont envoyées au président du club**

Clubs n'ayant pas envoyé de liste : St Cassien, Virieu, Grésivaudan, Ascol, Passins, Rochetoirin, Turcs de Moirans, Usvo, Bourbre, Cremieu, Les Avenières, Vallée Bleue, Beaucroissant, Bizannes, Le Mottier, Froges, Fontaine, Brezins, Faramans, Bourgoin FC, Monestier, Commelle.

Listes en attente : St Geoire en Valdaine, Turcs de la Verpillère, Cassolard Passageois, Pontcharra, Asp Bourgoin, Voiron-Moirans.

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des règlements du district.